



Amicale Lunévilloise de Tennis de Table

Règlement Tournoi d'été



Article 1 : Date et lieu

L'Amicale Lunévilloise de Tennis de Table organise un tournoi par équipes le samedi 8 juillet de 17h à 23h30, au Complexe Sportif Charles Berte.

Le Tournoi est ouvert à tout joueur licencié et non licencié.

Article 2 : Inscription et équipes

L'inscription au tournoi se fait sur notre page Helloasso ALTT.

L'inscription se fait par équipe de trois joueurs.

Les droits d'inscriptions sont de 10€.

Article 3 : Matériel

Le tournoi se déroulera sur 16 tables agréées FFTT. Les balles seront fournies par les joueurs.

Article 4 : Tenue Sportive

La tenue sportive short et maillot et le fairplay seront de rigueur.

Article 5 : Horaires

L'heure de début est fixée à 18h00.

Article 6 : Engagement et forfait

Les inscriptions prendront fin à 18h00.

Article 7 : Résultats

Les résultats ne seront pas transmis à la FFTT (pas de partage de points).

Article 8 : Responsabilités

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans ou au dehors des installations sportives.

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, organisateurs et arbitres munis de chaussures non marquantes.

Article 9 : Accord

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.